

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE
DES RELATIONS EXTERIEURES

*DIRECTION DU PROTOCOLE
ET DES AFFAIRES CONSULAIRES*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY
OF EXTERNAL RELATIONS

*DEPARTMENT OF PROTOCOL
AND CONSULAR AFFAIRS*

***DECLARATION DE LA DELEGATION CAMEROUNAISE
A LA 94^e
SESSION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)***

Genève, 27 – 30 novembre 2007

(A vérifier à l'audition)

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les
Migrations,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués Délégués,

Je voudrais avant tout, comme les distingués orateurs qui m'ont précédé, vous présenter à mon tour, Monsieur le Président, au nom de la délégation camerounaise, nos chaleureuses et vives félicitations pour votre élection à la tête du Bureau.

La délégation camerounaise a l'intime conviction que votre clairvoyance et votre grande expérience feront en sorte que nos travaux soient couronnés de succès.

Mes félicitations vont également à l'endroit de tout le Bureau qui vous secondera dans votre tâche. Je puis d'ores et déjà vous assurer de tout l'appui et de l'entière coopération de la délégation camerounaise.

Je voudrais également remercier l'ancien Bureau pour le travail accompli pendant son mandat.

Permettez-moi de féliciter la République du Burundi et la République Socialiste du Viet Nam qui ont fait leur entrée comme membres de notre Organisation, ainsi que nos trois nouveaux observateurs.

Enfin, la délégation camerounaise souscrit entièrement aux vues exprimées par la Tunisie, au nom du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les migrations font partie des activités de toutes les espèces vivantes. Depuis les temps immémoriaux, les migrations ont constitué un des modèles de peuplement et de développement des êtres humains.

L'Asie, l'Amérique ou l'Europe ont connu ce phénomène par le passé, à des échelles différentes. L'Afrique, quant à elle, à travers l'esclavage a subi l'un des plus grands mouvements migratoires de son histoire.

Par le passé, les migrations ont permis un transfert de technologie, de savoir-faire, et l'éclosion des différents courants de pensée qui ont formé la trame ayant donné naissance aux grandes civilisations antiques que nous connaissons.

Aujourd'hui, avec l'avènement de la mondialisation et de la globalisation financière, la question des migrations se pose avec une grande acuité, au point de devenir l'un des problèmes majeurs auquel le monde aura à faire face au cours de ce 21^e siècle.

Monsieur le Président,

Le dialogue international qui est organisé autour de la question des migrations se doit donc d'être franc et constructif. Le temps des solutions unilatérales est révolu.

La complexité du sujet est telle que la poursuite de ce dialogue est primordiale. Ce n'est qu'ensemble que nous arriverons à juguler cette épineuse question.

C'est le lieu de rendre ici un vibrant hommage à l'Organisation Internationale pour les Migrations et les autres Institutions pour le travail qu'elles ne cessent d'accomplir et leurs constants efforts visant à assurer la protection, et les solutions idoines aux problèmes des migrants quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

On ne le dira jamais assez, l'une des solutions au problème des migrations est de faire reculer la pauvreté, le chômage des jeunes et de consolider la paix et la sécurité.

Il est clair en effet que ni les contrôles ni les refoulements, ne sauraient être des réponses adéquates et durables.

C'est pour cela que le Cameroun partage la conviction que l'amélioration des conditions de vie dans les pays pauvres est de nature à réduire grandement l'émigration non forcée.

Monsieur le Président,

Mon pays qui est à la fois un pays de départ, de transit et de destination des migrants a pris le phénomène des migrations à bras-le-corps. De par sa position géographique, ajouté à cela quelques atouts, le Cameroun se trouve à la confluence de plusieurs flux migratoires volontaires ou forcés.

Ainsi, met-il tout en œuvre pour appliquer une politique volontariste de promotion de l'emploi des jeunes et d'amélioration de leurs conditions de vie.

A titre d'exemple, le Gouvernement a lancé depuis 2005, un programme d'appui aux jeunes ruraux qui a permis de donner un emploi à de nombreux jeunes.

Par ailleurs, un comité de stratégie du plan jeunesse verra bientôt le jour et permettra par le biais du Service Civique National de Participation au Développement, de renforcer l'éducation citoyenne des jeunes et d'accroître leurs chances d'insertion sociale durable.

Depuis le mois de mai 2007, une campagne d'information d'envergure sur les dangers de la migration irrégulière et de promotion de la migration régulière a été lancée au Cameroun. Menée conjointement avec l'OIM, la Suisse et soutenue par l'Union Européenne, elle cible particulièrement les jeunes, les fonctionnaires locaux, les leaders sociaux et le grand public, notamment dans les grandes villes où se recrutent la pléthore de potentiels migrants clandestins.

Monsieur le Président,

Fort de tout ce qui précède, et je terminerai par là, le Cameroun serait disposé à abriter dans sa capitale, la Mission à Fonction Régionale pour l'Afrique Centrale de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Je vous remercie./-